



Probleme concernant le droit du travail

Par **kandi7519**, le **30/01/2008** à **23:23**

j ai été embauché le 27 aout 2007, je vais etre licencié et j aurai voulu savoir s'il est normal que j'ai du faire 3 mois et 3 autres mois renouvelable de periode d'essai, alors que je ne suis pas cadre. Je travail comme attachée commerciale dans une société de décorateur sur verre. Je suis soumise à la convention collective miroiterie 261 c, il y a ecrit que j'aurai le coefficient 275.

Je sais qu'ils veulent vendre et ils vont embaucher sans faire allé au bout des cdi pour ne pas payer les commisions promise lorsque lon passe en cdi.

Mais comme je n'ai pas de preuves pour ça, je voudrais voir si mon contrat et normal ou s il y a des problemes pour que je joue la_dessus.

cordialement

Candy